Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 22

Artikel: Chant national
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192976

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deux dames sur le retour faisaient tout leur possible pour cacher le nombre de leurs années, et s'entendaient admirablement pour se prêter secours. Au commencement de l'année, la première qui visitait l'autre avait coutume de lui dire : « Chère amie, je viens vous demander quel âge il vous plaît que nous ayons cette année. »

Lausanne, le 25 mai 1892

Monsieur le rédacteur

Vous avez rappelé, dans votre numéro du 30 avril dernier, qu'au commencement du siècle, l'hôtel du *Lion-d'Or*, rue de Bourg, hébergeait une foule d'étrangers, parmi lesquels on remarquait souvent de hauts personnages. A ces renseignements vous pourriez ajouter que le vendredi 4 octobre 1822, le roi de Prusse, voyageant sous le nom de comte de Ruppin, et venant de Neuchâtel, a couché au *Lion-d'Or*. Sa suite était de 14 voitures ; 45 chevaux devaient être prêts à chaque station. Parmi les personnes qui accompagnaient Sa Majesté, on remarquait l'adjudant général de Witzleben et deux aides de camp, M. le comte de Pourtalès, le conseiller de cabinet Abrecht, le conseiller aulique Kruger, et son médecin ordinaire. Le roi se trouvait seul dans une calèche à 4 chevaux. Le lendemain, il est reparti de Lausanne à 9 heures du matin, après avoir visité quelques-uns de nos environs. Il a pris, par le Simplon, la route d'Italie, pour se rendre au congrès de Vérone.

Le Directoire fédéral avait été informé de ce passage par le ministre de Prusse, M. le comte de Meuron.

Le lundi suivant, les princes Louis et Charles de Prusse, fils du roi, arrivèrent à Lausanne et couchèrent de même au *Lion-d'Or*. Le lendemain ils repartaient pour Genève, avec une suite de six voitures.

Le 2 décembre de la même année, M. le comte de Capo d'Istria, ministre d'Etat de Russie, descendait au *Lion-d'Or*. Le lendemain, il recevait la visite de nos premiers magistrats, puis dînait ensuite avec eux chez M. le général de La Harpe. Le dimanche matin, il repartait pour Genève.

Enfin la même semaine, le célèbre banquier, M. le baron de Rotschild, venant de Vérone et se rendant à Paris, s'arrêtait à l'*hôtel du Faucon*.

(Un abonné)

Chant national.

Nous intéresserons sans doute bon nombre de chanteurs vaudois, — les jeunes tout particulièrement, — en leur rappelant, en quelques lignes, l'origine de notre chant national : *O monts indépendants, etc.*

Le conflit qui éclata entre la Suisse et la Prusse, en janvier 1857, au sujet de la principauté de Neuchâtel, mit tout notre pays en mouvement. Les troupes marchaient à la frontière, les communes votaient un supplément de solde à nos soldats, des comités de dames et de citoyens dévoués ouvraient partout des souscriptions pour leur envoyer des vêtements chauds, chacun répondait d'une manière ou de l'autre à l'appel adressé par la gravité des événements.

D'un autre côté, nos poètes encourageaient la défense du sol natal par des productions littéraires, des strophes empreintes du plus ardent amour de la patrie, étaient publiées chaque semaine dans nos divers journaux.

On put juger alors combien on sentait le besoin, — surtout dans la Suisse française, — d'avoir un chant national. La Suisse allemande avait le sien.

Aussi la section genevoise de la *Nouvelle Zofingue*, ouvrit-elle un concours pour la composition d'un chant populaire sur l'air du *Ruffst du mein Vaterland*. Un jury nommé d'avance était chargé de décerner un prix de 100 francs à la meilleure composition qui lui serait soumise. Ce jury, composé de MM. Naville, professeur, Wolf, professeur, Th. Necker, Henri Duboiset, Ed. Barde, se réunit le 22 janvier 1857, examina 35 compositions reçues de divers points de la Suisse, et couronna celle de M. Henri Rœrich, qui se trouve aujourd'hui dans tous nos recueils de chants patriotiques, sous le titre : *Chant national* :

O monts indépendants,
Répétez nos accents,
Nos libres chants ;
A toi, patrie,
Suisse chérie,
Le sang, la vie
De tes enfants.

Nous voulons nous unir,
Nous voulons tous mourir
Pour te servir.
O notre mère,
De nous sois fière,
Sous ta bannière,
Tous vont partir.
Etc., etc.

Onna metcheinta bîta.

Lè dzeins dè velès que ne sâvont pas nadzi, qu'ont poâire dè l'édhie et que sè volliont tot parâi bâgni, pâovont allâ dein dâi mâisons espret, iô lâi a dâi petits cabinets avoué dâi z'espèces d'audzo ein fer blianc qu'on pâo mettrè dè l'édhie dedein. Cein resseimbliè à clliâo petits tsai ein vouzi, à trâi ruès, qu'on prominè lè petits z'einfants, et y'a duè golettès, iena avoué dè l'édhie tsauda et l'autra avoué dè la frâide, que n'ia qu'à veri dâi robinets po lé férè peci ; et l'est dein clliâo z'audzo, que sont bélons, qu'on sè fourrè po sè mettrè godzi.

Dein lè veladzo, n'est pas dinsè qu'on sè bâgnè. Se n'ia min dè lé, lè z'einfants vont tot bounameint dein on rio, et poru que lâi pouéssont vouaffâ et tricliâ, et lâi dzevatâ on bocon, c'est tot cein que lâo z'ein faut. Por no, quand n'étiâ dzouveno, n'allâvi pè la Mollombaz âo bin pè la Venodze, à 'na pliace qu'on lâi desâi *lo got âo charron*. On montâvè su 'na grougne qu'avancivè su l'édhie, et *piaff !* on châotâvè dedein, que cein fasâi dâi z'écllierbottâïès qu'on lâi s'amusâvè gaillâ ; et coumeint la Venodze étâi prâo prévonda à cllia pliace, on lâi poivè appreindrè à nadzottâ.

Dou brâvo citoyeins qu'étiont z'u pè la vela, passâvont dévant iena dè clliâo mâisons iô y'avâi on einseigne que y'avâi dessus : *Bains*, et coumeint y'avâi onna pancarte alliettâïe à la porta, s'approutsont po la liairè. Lâi avâi dessus : « Un pédicure est attaché à l'établissement. »

— Mâ, fe ion dâi dou, que dâo diabio cein pâo-te bin étrè, on péditiure ?

— N'ein sé trâo rein, repond l'autro ; mâ dein ti lè cas cein dussè étrè onna metcheinta bîta.

— Te crâi ?

— Et oï.

— Et porquiè ?

— Porquiè ! po cein que sont d'obedzi dè l'attatsi.

Lè cinq dâi dè la man.

— Tè rappelè-tou, Sami, coumeint on appelâvè lè dâi dè la man, quand n'étiâ petits ?

— Et oï Abran.

— Coumeint, dza ?

— Podju, létse-potse, grand dâi, damuzalla, petit dâi.

— C'est justo.

Au lavoir.

Nos lecteurs se souviennent — tous les journaux l'ont raconté — qu'à la Mi-Carême, les blanchisseuses des divers lavoirs de Paris ont eu leur fête, avec grand cortège, char triomphal, cavalcade, etc. Chaque lavoir nomme sa reine, organise son groupe et prend part au cortège général. — Dès l'année dernière, une innovation, une attraction nouvelle fut apportée au programme ; tout en observant fidèlement le principe d'une reine par lavoir, on institua une reine entre les reines. La reine des reines de 1892 était Mlle Delabarre, jeune fille de 16 ans, travaillant au Lavoir-Moderne, rue Oberkampf. Aimée de toute la corporation, elle n'a pas eu de peine à enlever les suffrages de ses camarades de labeur.

Tout Paris, à son passage sur son char triomphal, lui a fait des ovations chaleureuses, car il aime cette royauté du travail et sait l'honorer.